

# Ein sè reposeint : (patois du district d'Orbe)

Autor(en): **S.G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 16

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208622>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## LA NUIT EN PLEIN JOUR

Si les astronomes ne sont pas contents, c'est qu'ils sont bien difficiles. Ils ont eu, mercredi dernier, un ciel suffisamment serein pour pouvoir observer l'éclipse de soleil. Que de nez en l'air ce jour-là ! que d'yeux armés de verres noirs ! que d'appareils photographiques braqués dans toutes les directions pour enregistrer les différences de luminosité !

Terreur de quelques nations anciennes, les éclipses ne sont plus aujourd'hui qu'un objet de curiosité et d'étude. Certaines peuplades n'en comprennent cependant pas encore la cause. Chez les anciens Grecs, on les attribuait aux visites que Diane ou la Lune rendait, dans les montagnes de la Carie, à Endymion, son bon ami. Mais comme il n'y a rien de moins éternel que les amours, il fallut bien chercher une autre cause des éclipses. On imagina que les sorcières attiraient la lune sur la terre par la force de leurs enchantements et l'on faisait avec des chaudrons un grand vacarme pour la faire remonter à sa place. Les Romains avaient un peu modifié cet usage ; ils allumaient de nombreux flambeaux élevés vers le ciel, pour rappeler la lumière de l'astre éclipsé. Ce phénomène était, selon eux, une espèce d'indisposition de travail de la lune ou du soleil. Les Indiens croyaient qu'un dragon malfaisant voulait dévorer l'astre dont le disque lumineux s'amoindrissait subitement. Au Mexique, les hommes jeûnaient pendant les éclipses et les femmes, pensant que la lune avait été maltraitée par son mari le soleil, se flagellaient par sympathie.

Un habitant de Montreux, Jean Chessex, de Veraye, justicier des Planches, a laissé un journal fort intéressant, où se trouve une description de « la grande éclipse solaire de l'an 1706 ». Voici comment il s'exprimait :

« Cette année est très remarquable, particulièrement pour la grande éclipse de soleil qui arriva le 12 de may de dite année, qui étoit entière et de tout le corps du soleil ; laquelle totale éclipse solaire a été la treizième après la naissance de Jésus-Christ, et la suivante, qui sera la quatorzième ne sera vue ni de nous ni de beaucoup de générations après nous<sup>1</sup>. Cette-ci commença à 8 heures 54 minutes devant midi, le milieu à 9 heures 58 minutes et sa fin à 10 heures 4 minutes ; l'obscurcissement total de tout le corps du soleil dura 4 minutes ; laquelle arriva en un jour entièrement clair et serain, et ce un mercredi. Elle apporta tant de frayeur généralement à jun chacun, tant à cause de l'obscurité qui survint comme en pleine nuit, qu'à cause qu'il sembloit que la nature vouloit prendre fin, d'autant que les étoiles apparurent presque toutes. Beaucoup d'artisans furent contraints quitter leur besogne ou demander de la chandelle. Les laboureurs et vigneronniers quittèrent leur travail et se retiroient en leurs maisons. Les coupeurs de bois se trouvè-

rent en pleines ténèbres au milieu des forêts. Les voyageurs se virent enveloppés d'obscurité et en divers endroits exposés aux voleurs qui, sachants auparavant cela, prirent leurs mesures pour surprendre les passants. Les femmes simples et idiotes et non informées de cette éclipse, se crurent à la veille du dernier jour, et se mirent à prier une fois à bon escient, si jamais elles l'avoyent fait en leur vie. (Il n'est pas très galant, M. le justicier. — Réd.)

Les plus éclairés n'étoient pas du tout sans crainte et appréhension de cet événement non accoutumé et tout à fait extraordinaire de nos jours. L'étonnement augmenta d'autant plus fort en apercevant, chacun en son endroit, qu'à mesure que le soleil s'en alloit être entièrement obscurci de noirceur, au plus fort de l'éclipse, une certaine défaillance de cœur et de toute la nature, qui sembloit qu'elle ne tendait qu'à un entier anéantissement d'icelle. Les animaux et les choses inanimées (?) furent tellement touchés de ce changement qu'ils donnèrent tous à connaître par signes, chacun selon son espèce, que lorsque Dieu ébranlera la nature à la fin du monde, toutes les créatures tendront de leur mouvement propre à cet anéantissement général de toute la nature, tant à de puissance ce grand Dieu auteur et conservateur d'icelle, puisqu'alors les bêtes domestiques, durant l'obscurcissement de cette éclipse, se couchoient et ruminoient comme de nuit. Les poules se retiroient dans leurs poulaillers pour y jucher. Les oiseaux ne faisoient plus retentir leurs chants, fors ceux qui ont accoutumé de gazouiller la nuit, qui commencèrent leur gazouillement, ce qu'ils discontinuèrent ensuite, après que le soleil commençait tant soit peu à reprendre force. Les poissons se mirent à la superficie de l'eau, où ils se firent prendre à la main. La rosée commença de tomber au plus fort de l'éclipse. Les chauves-souris se mirent à voltiger comme de nuit, selon leur coutume. Enfin, à mesure que la clarté apparut ensuite, nouvelle matière de joye se présenta, en sorte que chacun retourna à son travail et chaque chose à sa posture ordinaire. Le reste du jour fut beau, clair et net. »

## RETOUR DES CHAMPS

Croquis campagnard.

A Philippe Godet.

L'heure du crépuscule abaisse l'horizon,  
Engourdis de labeur et courbant l'ossature  
— Car le sol est profond et la fatigue est dure ! —  
Les hommes, lourdement, regagnent la maison.  
Aucun autre désir n'encombre leur raison  
Que celui du repos et de la nourriture ;  
Que demain soit propice et que le beau temps dure  
Et que l'épi soit lourd et bonne la saison !

Au travers des sentiers que bleuit déjà l'heure,  
Chaque homme, pesamment, regagne sa demeure  
La hotte sur la croupe et portant le fassoire ;

Là-bas dans les maisons aux quietudes d'étables  
Les lampes qu'on allume et qu'on met sur les tables,  
Appellent doucement pour le repas du soir...

PIERRE ALIN.

## EIN SÈ REPOSEINT

(Patois du district d'Orbe.)

On lai desai Quatre z'Yeux, à cé bon vilhio  
frelai dai z'autro yâdzo, que y'ai oncora  
cognu, quand y'éte bouébo. Mè simbylé  
oncora lo vèrè, quand vegnai in vesita tsî-no,  
avoué son grand tsapé nai (que terivé dza  
dzouillamin su lo rodzo) et sa roulière détinte.  
Tegnai adon lo Mont-dè-Baumè, yò l'a ètà bin  
dai z'annâi; et, comment l'étaï rudo menâdzî,  
rudo à pan, po bin derè, cà veyai corrè l'ou-  
vra, s'étaï gaillâ ramassa dâo bin. Ne sé pas  
se c'est por cein qu'on l'avai batsî Quatre-  
z'Yeux; ne crayo portant pas; vo sète qu'à  
Baumè, dins cé tin, tsacon avai on nom sobri-  
quet, po lè distingâ lè z'ons d'avoué lè z'autros.

Comment l'étaï prè dè la Sainte-Crai, l'avai on  
rudo débit; l'éraï vindu dai pierrè, quel? L'avai  
assebin bin dai z'ami permi clyâo z'horlogeu et  
clyâo que fasant lè musiquè, qu'allâvont lo  
trovâ la demindze. Assebin, sè tegnai adé doù  
bossatons : yon dè vin dè vegne et yon dè vin  
dè bliessons po sè domestiquo, cà, se lè fasai  
travaiillî, lè soignivè bin. Adon, quand l'avai 'na  
vesita, lai montrâvè sè fromâdzo, et commint  
lè bossatons ètant ique, l'offressai premîremint  
doùs verros dè bliesson, et aprè doùs dè cé dè  
vegne in desint :

— Commint lo trovâ-vo ?

— L'est pardieu bin bon.

— Eh bin, por mè, lo diablo m'intlèvai se  
n'an-mo pas mi cèque, et montrin lo bliesson :  
« Ein vouellai-vo oncora yon ? » « Na, grand-  
maci », ètaï la reponsa ; mais l'honnêteté ètaï tot  
parai fête.

Ai fènèsons et ai messons, l'invouivè, tu lè  
dzoï, doù domesticos à Baumè, après traire, po  
s'aidî lè dèso, à soigni et ramassâ. Commint vo  
comprintè que fasai tsaud quand rarevâvon, lo  
mairè lè ménâvè bairè on verro ào bossaton  
dè bliesson in lào desint :

— Eh, mè pouro z'ami, mè pouro z'infants,  
vo z'ai rudo tsaud, vo z'ète lassâ ; eh mon dieu  
vouai ! Veni vito bairè on verro, et pouis, vo  
z'audrai vito queri tsacon 'na tserdze dè boù, in  
vo reposint devant dè trèrè !

Ora, vo demando se n'avai pas bin mèretâ  
son nom dè Quatre-z'Yeux ? S. G.

## A L'ABRI DES VOLEURS !

VRAI ! les voleurs, cambrioleurs et autres  
gens de même famille ne sont pas gentils, à  
présent. Ils se moquent par trop des gen-  
darmes et des agents de police. Jamais plus ils  
ne se laissent prendre. Ce n'est pas de jeu, ça !  
A quoi donc servent les juges, les policiers, les  
geôliers, les tribunaux et les prisons, si leur  
« honorable » clientèle se dérobe ainsi ?

Jadis, au collège, quand nous jouions aux  
« brigands », il était bien convenu qu'à la fin on  
se laissait pincer. Le dernier mot doit rester à  
la justice, que diable ! La bienséance et le bon  
ordre le réclament, la sécurité l'exige. Autrement,  
que fera-t-on du respect dû à l'autorité, à

<sup>1</sup> Le brave justicier était dans l'erreur. Dix-huit ans après son récit, il se produit une éclipse entière, visible dans notre pays. Ce fut celle du 22 mai 1724. Il faudra attendre jusqu'en 2026 pour en voir une nouvelle, chez nous.